



TRAVAIL EN HAUTEUR

PORT DU HARNAIS

Durée : 1 journée soit 7h00.

Public : Personnes amenées d'une façon occasionnelle ou permanente à exercer toute ou partie d'une activité en hauteur (quelle que soit la hauteur) en utilisant les supports d'assurance existants.

Objectif : Appliquer les règles générales de sécurité lors de travaux en hauteur. Evaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protection appropriés. Utiliser dans les meilleures conditions, un harnais lors de travaux en hauteur. Vérifier et entretenir son harnais de sécurité et ses systèmes antichute.

Pré-requis : Etre âgé(e) de plus de 18 ans. Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation. Absence de contre-indication médicale aux travaux en hauteur.

Outils et moyens :

- Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, études de situations concrètes et exercices pratiques.

- Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard. Plateforme pédagogique d'évolution en hauteur, harnais et accessoires et ligne de vie.

- Moyens humains

Formateur qualifié ayant une expérience pratique de l'utilisation des EPI antichute.

Évaluation : L'évaluation des acquis théoriques et pratiques concernant les conditions d'utilisation du harnais dans différentes situations de travail est réalisée en fin de formation sur la base de QCM et d'exercices pratiques en vue d'une Autorisation de travail en hauteur avec des EPI antichute, qui sera remise par l'employeur sur la base de l'avis formulé par le formateur.

Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation remise au stagiaire.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.



PARTIE THEORIQUE

- Travaux en hauteur et sécurité

Contexte réglementaire • Accidents et causes d'accidents • Protection collective • Les moyens d'accès (échelles, escabeaux, échafaudages, PEMP) • Protection individuelle.

- Les dispositifs d'ancrage (Recommandation CNAMTS R430)

Amarrages sur structure existante, amarrage sur point d'accroche manufacturé fixe ou transportable.

- Caractéristiques des moyens de protection individuelle

Les casques • Les composants d'un système de liaison : harnais, longe, sangles, antichute, connecteurs

- Choix d'un dispositif de protection individuelle

Conditions préalables au recours à un équipement de protection individuelle • Étude de risques • Interactions avec l'environnement • Choix du dispositif en adéquation avec le poste de travail.

- Conséquences d'une chute

Facteur de chute • Force de choc • Effet pendulaire • Tirant d'air • Organisation des moyens de secours.

- Maintenance des EPI antichute par l'utilisateur

Vérification et contrôle des EPI • Règles d'entretien et de stockage.

PARTIE PRATIQUE

- Exercices pratiques

Présentation, découverte et conditions d'utilisation du harnais • Vérification préalable par contrôle visuel et tactile des EPI et exploitation des fiches de données du fabricant • Réglage du harnais • Mise en œuvre des systèmes de liaisons • Exercice de mise en suspension • Réalisation de déplacements verticaux et horizontaux